

ASSOCIATION SAINT-JOUAN EN MARCHÉ

Mairie

4, Place de l'Eglise

BP n° 2

35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS

Randonnée pédestre - Rando douce - Marche nordique
Longe-côte/Marche aquatique pour Tous – LC/MA Compétition
et Bien-Être



Saison 2024/2025



Affiliation n° 04426

Bonjour à Toutes et à Tous,

Vous allez souscrire votre première adhésion, ou votre renouvellement d'adhésion, à SAINT-JOUAN EN MARCHÉ et nous vous en remercions.

NOTRE ASSOCIATION :

Président : Daniel VILLERET : 06.52.13.34.38

Secrétariat et gestion des Licences : Régine DESGUE : 06.77.65.81.20

« jouan.marche@gmail.com »

* Référent Randonnée Pédestre	: Daniel VILLERET	06.52.13.34.38
➤ Référent Rando-Douce.....	: Jean-Claude BAZIN	06.67.28.54.77
* Référent Marche Nordique	: Daniel EJARQUE	06.76.21.00.49
* Référent Longe-Côte/Marche Aquatique pour Tous....	: Michel BODIN	06.75.00.95.45
➤ Longe-côte « Compétition ».....	: Brigitte LACROIX	06.77.34.56.87
➤ Longe côte « Bien-Être ».....	: Michel MONNET	06.32.75.99.35
	: Didier CANTARUTTI	07.81.41.22.79

LES MONTANTS DES COTISATIONS POUR LA SAISON 2024/2025 SONT DE :

- **Randonnée Pédestre et Rando Douce (R.P.) : 43.00 €**
 - Pour les adhérents d'un autre Club affilié à la FFR : 15.00 €
- **Marche Nordique (M.N.) : 46.00 €**
 - Pour les adhérents d'un autre Club affilié à la FFR : 17.00 €
- **Longe Côte/Marche aquatique pour Tous (LC/MA) : 67.00 €**
 - Pour les adhérents d'un autre Club affilié à la FFR : 38.00 €
- **Longe Côte/Marche Aquatique Compétition (LC/MA + COMPETITION) : 92.00 €**
 - ✓ Le coût de la licence-assurance FFRandonnée est inclus dans ces montants (56€ pour LC/MA compétition et 30.85€ pour les autres activités dont 2.85€ d'assurance).

ATTENTION :

- Cette année, l'activité dont le coût est le plus élevé n'inclut pas la ou les activité(s) moins chère(s).
- Pour des questions d'assurances accident et responsabilité individuelle, il vous est demandé de souscrire votre adhésion le plus tôt possible début septembre : **trois sorties seulement seront autorisées pour les personnes n'ayant pas renouvelé leur adhésion au Club SJEM.**

1. Vous avez choisi la Marche Nordique : pour pratiquer en plus la randonnée, il vous en coûtera 5€ en plus ; total : 51€
2. Vous avez choisi le LC/MA pour Tous : pour pratiquer en plus la marche nordique ou la marche pédestre ou la rando douce, il vous en coûtera 5€ en plus ; total : 72€. Pour pratiquer en plus la marche nordique et la randonnée, il vous en coûtera 10€ de plus ; total : 77€.
3. Vous avez choisi le LC/MA Compétition : pour pratiquer en plus la marche nordique ou la marche pédestre ou la rando douce, il vous en coûtera 5€ en plus ; total : 97€. Pour pratiquer en plus la marche nordique et la randonnée, il vous en coûtera 10€ de plus ; total : 102€.

.../...

VOTRE DOSSIER D'ADHESION DEVRA REGROUPER LES DOCUMENTS SUIVANTS :

A - NOUVEL ADHERENT et ADHERENT D'UNE NOUVELLE DISCIPLINE :

1- **Fiche d'adhésion** dûment remplie et signée, comportant : votre adresse mail, un numéro de téléphone et les coordonnées téléphoniques d'une personne à prévenir en cas d'accident.

2- **Certificat Médical de moins de 6 mois** attestant de votre aptitude pour la ou les activité(s), **clairement désignée(s)** - (Randonnée pédestre – Marche Nordique – Longe côte/Marche Aquatique pour Tous – Compétition).

* Ce certificat est demandé la première année. Il est désormais valable sans limite de durée, pour l'activité indiquée, *sauf contre-indication médicale ou modification de l'état de santé, et à chaque reprise après une interruption de deux saisons ou plus dans l'association. (Nous vous conseillons donc de faire contrôler et valider vos aptitudes pour l'ensemble des activités, même si vous n'adhérez cette 1^{ère} année qu'à l'une ou l'autre de celles-ci).*

3- Chèque établi à l'ordre de **SAINT-JOUAN EN MARCHÉ**, correspondant à l'activité ou aux activités choisies. **SOUS RESERVE QUE LE CERTIFICAT MEDICAL précise bien chacune des activités pratiquées !**

B - RENOUVELLEMENT D'ADHESION, pour la ou les mêmes disciplines :

1- **Fiche d'adhésion** dûment remplie et signée, comportant : votre adresse mail, un numéro de téléphone et les coordonnées téléphoniques d'une personne à prévenir en cas d'accident.

2- **Attestation de « REponse AU QUESTIONNAIRE DE SANTE »** (**document figurant au verso de la demande d'adhésion, disponible sur le site**), sous réserve que le certificat médical remis antérieurement couvre bien l'aptitude pour l'exercice des mêmes activités. Dans le cas contraire, ou sur préférence individuelle, il devra être remis un nouveau certificat médical (nous vous conseillons donc, à l'occasion de cette nouvelle visite, de faire contrôler et valider vos aptitudes pour l'ensemble des activités). **Pour la pratique des compétitions ou activités similaires, le Certificat médical de non contre-indication reste à renouveler TOUS LES 3 ANS.**

3- Chèque établi à l'ordre de **SAINT-JOUAN EN MARCHÉ**, correspondant à l'activité ou aux activités choisies. **SOUS RESERVE QUE LE CERTIFICAT MEDICAL précise bien chacune des activités pratiquées !**

D – ADHERENT D'UN AUTRE CLUB AFFILIÉ à la FFR – (pour la pratique de la même activité) :

1- **Fiche d'adhésion** dûment remplie et signée, comportant : votre adresse mail, un numéro de téléphone et les coordonnées téléphoniques d'une personne à prévenir en cas d'accident.

2- Copie de la Licence d'adhésion pour la saison **en cours**, délivrée par cet autre Club.

3- Copie du certificat médical initial (ou nouveau certificat) autorisant la pratique de ces activités **nommément désignées** (Randonnée pédestre – Marche Nordique – Longe côte/Marche Aquatique pour Tous – Compétition).

4- Chèque établi à l'ordre de **SAINT-JOUAN EN MARCHÉ**, correspondant à l'activité sportive choisie la plus chère et toutes activités supplémentaires aura un surcoût de 5 euros à ajouter à l'activité principale « exemple : 38 € pour le Longe-côte et si vous choisissez une activité supplémentaire, il faudra ajouter 5 euros à l'activité principale. **SOUS RESERVE QUE LE CERTIFICAT MEDICAL précise bien chacune des activités pratiquées !**

(Attention pour être admis à participer aux compétitions, il est obligatoire d'avoir pris sa Licence à SJEM).

INFORMATIONS GENERALES :

- Les documents demandés (demande d'adhésion, attestation de réponse au Questionnaire Santé et Questionnaire Santé, sont téléchargeables sur le site de l'association www.saintjouanenmarche.com , rubrique "adhésion". Vous pourrez aussi y retrouver les plannings de randonnées et autres renseignements utiles.

Attention : Pour être validé, votre dossier d'adhésion doit être complet ; votre assurance à la FFRp en dépend !

- Les dossiers complets peuvent être remis aux Animateurs à l'occasion d'une sortie, ou déposés au guichet de la Mairie de Saint-Jouan-des-Guérets (sous enveloppe fermée).

*** Ils peuvent aussi être postés à l'adresse suivante :**

ASSOCIATION SAINT-JOUAN EN MARCHE – Mairie - 4 place de l'Eglise - BP 2 – 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS.

Ou de préférence, directement au secrétaire de l'Association :

Régine DESGUE 9 rue du Général Leclerc - ST PIERRE DE PLESGUEN 35720 MESNIL ROC'H


- **Votre Licence-assurance vous sera transmise à l'adresse mail que vous nous aurez communiquée, en provenance de « noreply@ffrandonnee.fr »** (Il s'agit d'une adresse sécurisée du site de la FFRp, que vous pourrez ouvrir sans inquiétude pour imprimer votre licence ou l'enregistrer sur votre téléphone portable).

POUR MEMOIRE :

* Les Statuts et notre Règlement Intérieur sont à consulter sur notre site « www.saintjouanenmarche.com ».

* Un mot de passe « Adhérent » vous sera ensuite communiqué afin d'accéder à toutes nos publications.

* Vous y retrouverez aussi la présentation des Animateurs de chaque section.

** Un écusson thermocollant, représentant le logo de l'association  vous est proposé au prix de 4 € l'unité.

Partenariat :

* Sur présentation de votre Licence d'adhésion à « SAINT-JOUAN EN MARCHE » ou de l'attestation qui vous sera remise par notre Association, si vous êtes Licencié dans un autre Club de la FFRp, vous pouvez bénéficier d'une remise immédiate de 15% sur l'ensemble des articles de Randonnée, Marche Nordique et Aquatique, hors promotions et équipements électroniques, auprès de notre Partenaire « Magasin DECATHLON de SAINT-JOUAN-DES-GUERETS ».

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe de SAINT-JOUAN EN MARCHE
Vous souhaite une excellente saison sportive !